



- **La MIGA, Agence multilatérale de garantie des investissements**, créée en 1988, appartient au Groupe de la Banque mondiale.
- Elle promeut les investissements étrangers directs dans les économies émergentes afin de soutenir la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer la qualité de vie des populations.
- La MIGA encourage les investissements destinés au développement dans les marchés qui font fuir les investisseurs et les assureurs traditionnels. Elle parvient à des résultats en assurant les investissements contre les risques politiques tels que l'expropriation, la rupture de contrat, les guerres et les troubles civils ; elle règle les litiges en matière d'investissements en lien avec les projets qu'elle couvre ; et elle aide les pays en voie de développement à attirer et conserver des investissements privés.
- Depuis sa fondation, la MIGA a fourni plus de 18,5 milliards de dollars en garanties (assurance) pour près de 600 projets d'investissement dans 96 pays en voie de développement. La MIGA possède actuellement un portefeuille de garanties en cours se chiffrant à 6,5 milliards de dollars.
- Les projets qu'elle soutient permettent de créer des emplois, de fournir de l'eau, de l'électricité et autres infrastructures de base, de rétablir les systèmes financiers effondrés, de générer des recettes fiscales, de transférer les compétences et le savoir-faire technologique, et d'aider les pays à exploiter les ressources naturelles de façon viable du point de vue de l'environnement.